

Note et appréciations du correcteur :

N.B. - Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie

non-salariés, les hommes  
et les non-salariés  
sont globalement  
micro-  
-salarier

ÉPREUVE

de Sujet C - synthèse statistique

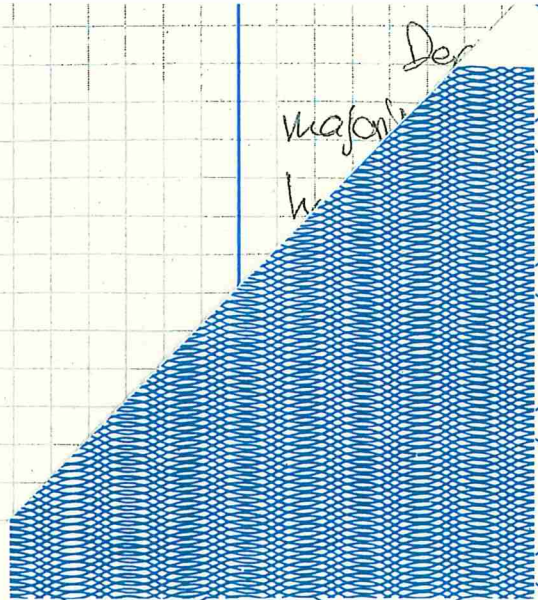
**NOMBRE D'INTERCALAIRES : 2**

Le non-salarier occupe une part importante dans l'économie française. Ce type d'activité a gagné en importance en 2009 avec la création du statut d'auto-entrepreneur, puis de micro-entrepreneur fin 2014. Se pose la question du profil des non-salariés en France, de leur parcours et de l'impact du statut de micro-entrepreneur face aux non-salariés classiques.

La présente note détaillera dans un premier temps le profil des non-salariés et l'évolution du non-salarier ; puis dans un second temps les revenus des non-salariés.

## I - Le non-salarier en France et son évolution

Le non-salarier représente de nombreux emplois en France. Il a par ailleurs évolué au fil des ans au gré de sa réglementation.



1- Plus de 3,2 millions de non-salariés en France  
Le non-salariat représente l'ensemble des personnes qui sont affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non-salariés. En 2020, la France en compte 3,2 millions. Parmi eux, 43% sont des micro-entrepreneurs et bénéficient d'un régime fiscal à part, d'un régime micro-social et de réduction sur la TVA. Dans l'ensemble, le non-salariat est surtout représenté par rapport au secteur privé dans les services aux particuliers hors santé, la santé et l'action sociale (hausse de +8 points) et la construction (T6 par rapport à l'indice de référence). Il est à l'inverse moins présent dans l'industrie (-11 points).

Géographiquement, en 2017, les non-salariés représentent plus de personnes en emploi dans la moitié sud du pays. À l'intérieur du non-salariat, les micro-entrepreneurs sont eux-mêmes plus présents de nouveau dans la moitié sud de la France, mais également en Ile-de-France. L'autre moitié du non-salariat est plus présente dans le nord-est de la France.

micro-entrepreneuriat. Dans les non-salariés, les hommes de 35 à 65 ans sont surreprésentés dans les non-salariés classiques (hors-micro-entrepreneurs) et les femmes sont globalement moins présentes. La répartition par sexe dans le micro-entrepreneuriat est plus équilibrée. En outre, le non-salarié est plus présent que le salarié chez les personnes âgées, notamment au-delà de 65 ans.

La structure du non-salarié a beaucoup évolué ces dernières années, en lien avec des changements de réglementation.

## 2- Le non-salarié passé par le statut de micro-entrepreneur.

En 1970, le non-salarié représentait 4,5 millions d'emplois en France, dont plus de 2 millions dans l'agriculture. Bien qu'il se soit maintenu dans le secteur tertiaire, la construction et l'industrie, le déclinant continu du non-salarié agricole a fait chuter l'emploi non-salarié à environ 2,2 millions au début des années 2000. La création du statut d'auto-entrepreneur, précurseur de celui de micro-entrepreneur, en 2009 coïncide avec une poussée du non-salarié en particulier dans le secteur tertiaire. Ce statut a immédiatement été plébiscité, notamment dans les services aux particuliers, aux entreprises, et dans une moindre mesure dans le commerce et la construction, et reste largement utilisé aujourd'hui.

Depuis 2010, les créations de micro-entreprises restent majoritaires en France, face aux entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs et aux sociétés. La part de micro-entrepreneurs dans les effectifs non-salariés a baissé de 10 points entre 2017 et 2020. Le micro-entrepreneuriat passe donc le non-salariat en France, et ce, dès la création du statut. Les effectifs non-salariés incluant les micro-entrepreneurs s'accroît de 10% entre 2008 et 2010, et de 47% entre 2008 et 2019. Sur les mêmes périodes, les effectifs de non-salariés classiques se réduisent respectivement de 6% et de 12%. Se pose également la question de la pérennité des entreprises individuelles. Parmi les entrepreneurs individuels ayant commencé une activité non-salariée en 2006, 12% ont stoppé leur activité avant la fin de l'année, et plus de 60% l'ont stoppée avant fin 2015.

L'activité non-salariée a de l'intérêt notamment parce qu'elle peut générer des revenus, qui sont parfois conséquents, ou à l'inverse très réduits.

## II - Les revenus des non-salariés

Le non-salariat génère des revenus très hétérogènes, selon le secteur d'activité et le statut de micro-entrepreneur ou non.

1- Pour les non-salariés classiques, un revenu moyen proche de 3600 euros

En 2020, le non-salariat classique génère en moyenne 3600 euros par mois. Les emplois dans la santé humaine

et l'action sociale sont les mieux lotis (5470 euros), suivis par les services aux entreprises et services mixtes (4770 euros). La dispersion des revenus est également très marquée dans ces deux secteurs : dans la santé le revenu médian est à peine sous les 12000 euros, en lien avec les activités de médecine spécialisée notamment ; dans les services aux entreprises, le revenu médian est à un niveau similaire, portée par les activités juridiques et comptables. Les deux grands secteurs comptent une multitude de micro-entreprises, et la part de leurs revenus dans ces secteurs y est minime (inférieure à 8%). À l'inverse, les secteurs payant le moins sont les services aux particuliers, et les transports, où le revenu médian ne dépasse pas 2000 euros.

En évolution, les revenus des non-salariés classiques augmentent assez régulièrement entre 2013 et 2018, et se stabilisent en 2019. Pour l'ensemble du non-salarié, entre 2012 et 2017, une grande majorité des secteurs évolue entre -5% et +10%, avec une hausse de près de 20% pour le commerce de détail. Le commerce pharmaceutique, en revanche, perd 14%, mais reste à un niveau très élevé, à près de 7000 euros nets. Enfin, la répartition de la hausse des revenus d'activité des entrepreneurs individuels est assez hétérogène. Entre 2017 et 2018, le cinquième décile et inférieurs gagnent de 5 à 8% sur leurs revenus, tandis que les autres augmentent de 2 à 5%.

La réalité salariale est bien différente pour les micro-entrepreneurs, qui sont largement surcoûtés.

2- Le micro-entrepreneuriat seul insuffisant pour vivre.

En 2020, le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs est de 550 euros, sept fois inférieur au revenu des non-salariés classiques. Selon les secteurs, il va de 280 euros mensuels dans les transports à 810 euros dans la construction. Pour parvenir à vivre, les micro-entrepreneurs cumulent souvent une autre activité : parmi eux 42% ont une activité salariée en 2016, contre seulement 15% pour les non-salariés classiques. Plus d'un cinquième des micro-entrepreneurs ont une activité salariée toute l'année. Si les micro-entrepreneurs monopactifs (dont c'est l'unique activité) tirent un revenu non-salarié plus important que les pluriactifs (qui ont au moins un emploi salarié en plus), les revenus totaux restent largement en faveur des pluriactifs, qui gagnent en moyenne plus de 2000 euros par mois.

En évolution, entre 2017 et 2018, les revenus des micro-entrepreneurs a évolué de 4% pour les emplois les moins rémunérés, à plus 25% pour les deux centiles les plus rémunérés. Cette hausse est rarefas à notre en perspective car, là où les micro-entrepreneurs représentent 33% des effectifs des non-salariés en 2017, il ne posent que pour moins de 7% des revenus non-salariés totaux.

Ainsi, si le non-salariat occupe une part non-négligeable de l'emploi en France, il demeure extrêmement hétérogène, en particulier dans le domaine des revenus d'activité. Bien qu'il soit intéressant fiscalement, le statut

de micro-entrepreneur est précaire, en particulier pour ceux n'exerçant que cette activité. Il reste attractif pour constituer un revenu d'appoint, mais pourrait perdre en notoriété, compte tenu du contexte inflationniste en France et en Europe aujourd'hui. À moyen terme, il pourrait être réservé à la constitution d'un revenu secondaire complémentaire.